

Prewilly



Bulletin Municipal
2023

Le mot du maire



Chers Preuilloises et Preuillois

Une année s'est écoulée et avant de se projeter en 2023, je vous invite à faire le point sur ce qui s'est passé en 2022.

Le monde s'emballe : le covid est parti mais encore là, une guerre est à notre porte, une crise énergétique aussi dont on ne connaît pas l'issue, une inflation que nous n'avons pas connue depuis des décennies et un climat qui fait des siennes. Le tableau est bien sombre, cela nous oblige à faire attention à tout,

Mais ne cédon pas toutefois au pessimisme ambiant, forçons-nous nous à nous recentrer sur des choses simples et sur lesquelles nous avons une possibilité d'action. Faisons de nos familles et de notre village un cocon au sein duquel il fait bon vivre.

Comme vous le verrez dans l'état civil, trois bébés ont fait le bonheur de leurs parents cette année à Preully ; bienvenue aux enfants et félicitations aux parents.

J'ai eu le plaisir de célébrer un mariage au mois de juin, félicitations aux jeunes époux et à leurs parents.

Le deuil a malheureusement frappé trois familles cette année, nous avons une pensée pour eux.

Je profite de ce petit mot pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de poser leurs valises, meubles... à Preully.

Des projets communaux existent, des idées émergent des commissions, des réflexions sur ce qui pourrait ou devrait être fait, sont entamées.

Comme cela a été précédemment évoqué, le projet des trottoirs, (entre la place de l'église et la route de Boigisson) est la priorité des années à venir. Il prévoit la mise en accessibilité PMR (personne à mobilité réduite), la sécurisation routière et piétonnière, l'enfouissement des réseaux secs, le changement de l'éclairage public, le changement de la canalisation d'eau potable et la réfection du réseau pluvial. Suite au premier dépôt de demande de subvention qui n'a pas abouti, nous espérons que 2023 sera plus favorable et que nous pourrons avancer sur ce gros dossier.

La transition énergétique fait aussi partie des sujets abordés, car elle est nécessaire pour l'environnement mais aussi pour les finances communales. Le retour des pré-études nous font revoir nos ambitions au regard des sommes à engager...

En parallèle, nous envisageons de réhabiliter le logement du 29 le bourg afin qu'il puisse à nouveau accueillir un locataire. Il en sera de même pour le logement de la boulangerie qui nécessite une remise en conformité si nous voulons pouvoir loger de nouveaux boulangers dès le second semestre 2023.

L'avenir des commerces de la commune est un sujet important sur lequel nous travaillons et le challenge est d'arriver à conserver notre boulangerie et faire perdurer la Guinguette de la plage, sachant que les deux gérants feront valoir leurs droits à la retraite en 2023.

Nous espérons que 2023 voit ces projets, ainsi que les vôtres tant professionnels que privés, évoluer et/ou aboutir.

Je vous présente, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Etat civil 2022



Cassie FROMENTIN MOREAU née le 16 février 2022

Amadéo, Augustin CRUCIANI SCHMITT né le 14 avril 2022

Manon, Marie, Colette LAMBERT née le 18 avril 2022

Mathilde, Clarisse, Marie CAMUS et Augustin, Marie,
Régis, Bernard SAUZEY, célébré le 18 juin 2022



Pierre BUGEON, décédé le 11 février 2022

Pascal, Serge, Louis GONNET, décédé le 11 mars 2022

Jean, Camille, Eugène JACQUET, décédé le 12 octobre
2022

Nouveaux habitants



- Fabienne BONNEFOY et Paul CURAN
- Marie BERNARD et Damien DARIDAN
- Jocelyne PUULT
- Lif Oréna BRUN et Jonathan BEGUERIE
- Cassiopée GARANDEL et Ugolin CHAMEROY
- Mikaella FONTAINE et Benjamin COLLET
- Stéphane GAIZON
- Alexia DUFER et Romain TARRAGON
- Florii CHANG PI- HIN et Jonathan CHASSAT
- Vivien PERAL et Sylvain HERTZ
- Serge et Roseline AUFAUVRE et leur fille Suzanne

« Mirebeau »
07 La Fontaine
19 Le Moulin
22 Le Bourg
30 Chemin du Port
21 Rte de Boisgisson
08 Rte de Boisgisson
04 Chemin de l'Église
09 Le Moulin
07 Le Carroir
18 Le Bourg

Groupe Scolaire

Année scolaire 2022-2023

Jardin et Musique à l'école de Preuilly

L'école de Preuilly (21 élèves de CE et 23 élèves de CM à la rentrée) s'est engagée cette année dans un projet « jardin et musique ». La classe de CE a été retenue pour participer au Projet Orchestre Au Bahut qui consiste en rencontres musicales avec la cheffe d'orchestre Claire Gilbaut et ses musiciens du Paris Mozart Orchestra (PMO), un orchestre prestigieux qui a choisi Bourges pour sa résidence durant trois ans. L'œuvre sur laquelle s'appuie ce projet est « Le jardin en mouvement » composée par Alexandra Grimal avec pour inspiration le texte éponyme du paysagiste Gilles Clément. Il a notamment conçu les jardins de l'abbaye de Noirlac et de Lazenay. Suliane Brahim, actrice de la Comédie-Française, prête sa voix pour déclamer le texte de l'œuvre.

Madame Devol et moi-même avons vite trouvé le thème de l'année scolaire : jardin et musique.



Le 7 octobre, les deux classes de l'école sont parties à Bourges. Chaque classe a visité l'exposition « Sols majeurs » au Muséum d'Histoire Naturelle. Puis les élèves de la classe de CM ont visité la cathédrale Saint-Etienne pendant que ceux de la classe de CE ont eu la chance d'assister à la répétition générale du PMO à la Maison de la Culture.



Le 29 novembre, la classe de CM a assisté à la salle des fêtes de Lury-sur-Arnon au spectacle Lalilo de la Compagnie Quart de Soupir, associant de la musique, du texte et des projections visuelles sur le thème de l'altérité. Puis les musiciens sont venus à l'école pour proposer aux élèves un atelier sur la découverte de la musique et des instruments. Ces derniers ont été apportés par les musiciens : un violoncelle et... un piano !



Les élèves de CM ont aussi travaillé sur les plantes et ont réalisé de multiples boutures pendant que ceux de CE plantaient des jacinthes pour le marché de Noël à la salle des fêtes de Preuilly.

Ils ont pu exposer leurs productions et se produire sur scène. Nous remercions Monsieur Hochedel, maire de la commune, pour le prêt de la salle des fêtes, Maëva Choublier et Marjolaine Rossi pour leur aide, ainsi que les parents pour leur participation. C'était une première expérience sur scène pour certains et donc un premier entraînement pour les élèves de CE avant leur concert participatif avec le PMO et les autres établissements impliqués dans le projet (le 1^{er} juin 2023 à la Grande Salle de la Chancellerie à Bourges).

Entre temps, ils bénéficieront de visites de Claire Gibault accompagnée de cheffes d'orchestre, des musiciens du PMO et de la compositrice Alexandra Grimal, et d'ateliers de pratique vocale et de déclamation.

Et les deux classes ont pour objectif de transformer progressivement la zone verte de l'école en un jardin dont les enfants seront les acteurs.

«Je souhaite que les enfants au travers de cette expérience musicale, découvrent leur potentiel de créativité, leur propre talent car traverser l'adolescence avec une passion permet, et je le pense vraiment, d'éviter beaucoup d'écueils. » Ces paroles de Claire Gibault résonnent avec l'ouverture d'esprit à d'autres cultures recherchée par Madame Devol et moi-même pour nos élèves.

Nous remercions à nouveau Monsieur Hochedel, Monsieur Carré et leurs équipes, sans qui ces projets ne seraient pas possibles. Nous vous souhaitons à tous une belle et heureuse année placée sous le signe de l'ouverture aux autres, limitée durant ces trois dernières années.

Hélène PAOLI,

Directrice de l'école de Preuilly.

Accueil périscolaire

GARDERIE

PERISCOLAIRE

INFOS UTILES GARDERIE

Tél : 02.48.51.31.00

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi en période scolaire

Matin : 7 h 00 - 8 h 30

Soir : 16 h 30 - 18 h 45



L'accueil périscolaire est en constante augmentation. L'équipe d'Animation propose toujours diverses activités : bricolage selon différents thèmes et jeux de société.

Une balade déguisée avec les enfants s'est déroulée dans la commune.

Les enfants sont également allés dans les vignes au moment des vendanges. Mr Beurdin (Domaine Beurdin et Fils) et son équipe leur ont montré le matériel utilisé pour la transformation du raisin et la visite des caves. Ils ont apprécié leur petit verre de jus de raisin qui a été offert à l'issue de cette visite.

La chasse aux trésors en fin d'année a aussi remporté un vrai succès.

De plus, juste avant les vacances de Noël, Mr Payen et Madina Irgasheva (Association A.S.I.E) ont invité les enfants de la garderie ainsi que les parents à un spectacle « CONTES ET DANSES D'OUZBEKISTAN ». Quel beau cadeau de Noël !

UN GRAND MERCI A TOUS.

Nous tenons aussi à remercier les personnes qui nous donnent du matériel pour les petits bricolages qui sont faits à la garderie (tissus, laine, papier, broderie etc...).

Agence postale

Sylvie BRUNET vous accueille tous les matins, du Lundi au Samedi, à l'AGENCE POSTALE COMMUNALE.

VOUS POUVEZ EFFECTUER LES OPERATIONS LES PLUS COURANTES.

* Acheter :

- timbres postes (à l'unité, en carnet)
- produits prêts-à-poster : enveloppes, emballages toutes destinations.

* Déposer :

- courrier, recommandés, colis, chronopost

* Retirer :

tous vos avisés tels que lettre recommandée, colissimo, chronopost

* Retirer ou déposer de l'argent sous conditions :

- sur un compte chèque postal
- sur un compte épargne postal

(confidentialité garantie puisque l'agent n'a pas de vue sur les comptes).

Une boîte aux lettres est à votre disposition devant le bâtiment.

Il est important de maintenir nos services de proximité.



L'adoucisseur installé en février 2021 tourne à plein régime et donne entière satisfaction sur l'ensemble des quatre communes. Lors de son élaboration avec notre délégataire, il est vrai qu'on ne pouvait se baser que sur des chiffres de productions et traitements estimés. Après bientôt deux ans de mise en service, l'OIBP (plus communément appelé adoucisseur) devait permettre, non seulement de protéger les canalisations du syndicat et dans le même temps distribuer de l'eau adoucie, mais également, et c'est là le deuxième point fort, inverser la tendance dans la production des deux captages, le carroir qui appartient au SIAEP et la Geneste 1 qui appartient au SMAERC, syndicat auquel nous devons acheter de l'eau pour permettre le mélange final.

L'estimation a fait ses preuves. Pour comprendre, voici quelques chiffres :

Volumes des eaux traitées mis en production (en m3)

Année	Captage Le Carroir (SIAEP)	Captage La Geneste 1 (SMAERC)	Volume total
2019	19 089	96 346	115 435
2020	19 639	106 763	126 402
2021	102 432	26 943	129 375

Grâce à ce dispositif, le SIAEP a réussi à inverser la tendance et diminuer les achats d'eau au SMAERC ce qui permet dans le même temps d'envisager d'autres travaux pour nos structures. Il est de notre ressort, mais également de tous les acteurs concernés, de protéger le captage d'eau du Carroir afin de pérenniser notre ressource.

En prenant en compte tous les critères (purges de réseau, fuites, poteaux incendies, lavage des réservoirs...), le rendement de notre réseau est bon.

En 2021, il était annoncé la réhabilitation du château d'eau de Quincy qui était à l'arrêt depuis 2019. C'est chose faite : ce dernier a été totalement réhabilité et remis en fonction au mois de Juillet 2022.

(Coût de l'opération 183.615 euros HT, dont 50 % subvention DSIL)

D'autres dossiers sont à l'étude :

- Réfection du réseau dans la traversée de Preuilly, entre la place de l'église et le Moulin
- Réfection du château d'eau de Preuilly, sensiblement dans le même état que celui de Quincy
- Poursuite des analyses CVM

Certains d'entre vous ont remarqué une légère augmentation sur la tarification. Ces augmentations ont fait suite à de multiples réflexions de la part du syndicat et ont été vivement recommandées par les services de gestion comptable.

Une remise à niveau par tranche successive est inéluctable.

Il me reste à vous souhaiter une bonne année 2023. Que celle-ci soit créatrice d'ESPOIR dans la sortie de toutes ces crises mondiales, qu'elles soient sanitaires, sources de tension, et malheureusement de guerres.

Je terminerais en adressant un grand merci à toute mon équipe pour son dévouement, présente sur tous les fronts auxquels nous devons faire face, mais également sur des décisions qui sont parfois difficiles, et qui œuvre dans un seul et même but:

le bien être de la collectivité.

Bonne année 2023.

Pascal LACLEMENCE,
Président du SIAEP

Informations utiles

SIAEP de PREUILLY _*_*_*_*_*_*_*_ <u>Adresse postale :</u> 4, place de l'Eglise 18120 PREUILLY <u>Téléphone</u> 02 48 51 13 57 <u>E-mail</u> siaep.preuilly@wanadoo.fr	VEOLIA _*_*_*_ <u>Adresse postale :</u> Service Cher Sologne Indre Parc Technologique de Sologne Allée Georges Charpak 18100 VIERZON <u>Téléphone destiné aux clients</u> 0969 323 529
---	--

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ADMINISTRATION ET LA GESTION DES ECOLES DE PREUILLY ET SAINTE-THORETTE

Composition du SIAGE :

- Président : Gaël CARRE
- Vice-Président : Cédric BESSEMOULIN
- Membres : Marie-Laure DOIREAU, Séverine LUQUET, Angélique PICAULT, Madeleine THONNIET

Le personnel :

- Isabelle BLANCHANDIN : adjoint administratif (titulaire)
- Maryline GUT : adjoint technique (titulaire)
- Leslie MERCIER : ATSEM (stagiaire)
- Marjolaine ROSSIT : adjoint technique (stagiaire)
- Maëva CHOUBLIER : adjoint technique (CDD)

Pour l'année 2022, le budget du SIAGE s'élève à 154 884.14 € en fonctionnement et à 6 360.45 € en investissement.

Les communes de Preuilly et Sainte-Thorette participent à hauteur de 117 338 € au prorata du nombre d'élèves (27 pour Preuilly et 37 pour Sainte-Thorette) et 5 360 € pour la commune de Limeux (670 € x 8 élèves).

Effectif rentrée 2022/2023 : 81 élèves

Tarifs Cantine scolaire depuis le 01/09/2022 :

- 3.20 € pour les enfants
- 4.70 € pour les enseignants et les stagiaires
- 5.90 € pour les personnes extérieures

Pour nous contacter:

SIAGE

4, place de l'église - 18120 PREUILLY

Tél : 02.48.51.13.57

Adresse mail: siage.preuilly@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES DE PREUILLY (SITS)

4, place de l'église – 18120 Preuilly
Tél: 02 48 51 13 57 / sits-lury@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h

Le SITS de Preuilly est composé de 17 communes : Allouis, Brinay, Cerbois, Chéry, Foëcy, Lazenay, Limeux, Lury sur Arnon, Méreau, Nançay, Neuvy sur Barangeon, Preuilly, Quincy, Saint-Laurent, Sainte-Thorette, Vignoux sur Barangeon, Vouzeron.

Présidente : Marylène LEVILLAIN (Lazenay).

Vice-Présidents : ROUX Marie-Christine (Allouis) et AUMONT Jérémie (Méréau).

Le secrétariat est assuré par Isabelle BLANCHANDIN, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00.

La Région a la compétence « transports scolaires » qui peut confier par convention tout ou une partie de l'organisation des transports scolaires à des groupements de communes ou syndicats mixtes.

Quelques chiffres pour l'année scolaire 2020/2021

12 990 élèves inscrits sur le réseau REMI, dont :

605 sur le réseau TER SNCF.

960 sur les 10 lignes régulières.

203 lignes scolaires comprenant 1 465 points d'arrêt.

37 marchés scolaires gérés par la Région (10 M€ HT en 2019/2020).

6 transporteurs et 4 régies locales.

1 411 élèves transportés par le SITS de Preuilly.

Rappel :

- Pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge sur les transports scolaires, il est nécessaire de s'inscrire.
- L'inscription ou le renouvellement peut se faire via le site www.remi-centrevaldeloire.fr ou via un formulaire papier (à demander au syndicat)
- L'élève dispose déjà d'une carte JVMalin, celle-ci est valable plusieurs années. Elle est réactivée à partir la rentrée dès l'instant où la demande d'inscription est validée par la Région
- En cas de perte de la carte, un duplicata doit être demandé au syndicat, il sera facturé 15 €
- Le syndicat doit être informé des changements de situation de l'élève (domicile, établissement scolaire) en cours d'année.
- Un problème sur un circuit, il est important d'informer le syndicat (par mail) qui fera remonter cette information à la Région.
- En cas d'indiscipline, le conducteur informe le syndicat.
- Pour la création d'un point d'arrêt, la famille (ou la commune) doit formuler sa demande par écrit auprès du syndicat. Le syndicat transfère cette demande à son chargé de réseau du secteur. La création d'un point d'arrêt doit respecter le règlement du transport scolaire (consultable sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr).



TCM Preuilly

2022

TENNIS CLUB
MUNICIPAL DE PREUILLY

2023

L'année 2022, a été une année de reprise pour le TCM Preuilly. En effet, passées les affres du plus grand virus de ces dernières années, nous redémarrions enfin, une activité au sein de notre club. Ainsi, dès janvier, notre bureau s'est remis en marche et a commencé à phosphorer intensément pour construire les activités 2022.

Si l'hiver n'est pas très propice, (encore 😊), sur nos installations Preuilloises, nous nous adonnions alors, à notre sport, pendant toute cette période, grâce à un partenariat monté avec notre club amis, le TC Issoudun, en salle. Sur la période hivernale, nous eûmes également l'occasion de nous retrouver à travers différentes activités, telles que des après-midis crêpes pour nos enfants ou bien des soirées tarot pour les plus grands.

Pendant toute cette année, même si elle fût parfois suspendue du fait des conditions climatiques, nous avons su conserver l'activité de l'école de tennis, avec de grandes satisfactions et le bonheur de voir nos enfants prendre plaisir de se retrouver le samedi matin autour d'une balle de tennis, et leurs parents autour d'un café, dans ce cadre si jaloué.



A l'arrivée des beaux jours, et après un très grand travail de préparation de notre bureau, nous avons redémarré notre célèbre tournoi, le 4 avril, pour terminer les finales le 17 du même mois. Ce fut, sans surprise, pour cette 10^{ème} édition, un immense succès, avec près de 150 compétiteurs, venant de tous clubs de la région. Un immense merci à tous nos bénévoles engagés avec toujours cette volonté de faire que ce tournoi conserve sa réputation de plus beau tournoi du département.



Sport

Côté compétition club, l'ensemble des équipes engagées ont su conserver leurs niveaux, en se maintenant une fois encore dans leurs divisions avec notamment une belle performance de nos dames de l'équipe 1 réussissant à se maintenir en Régionale 2, où l'on retrouve les plus grandes équipes de la région Centre.

Notre assemblée générale s'est déroulée, comme chaque année début septembre, et notre bureau s'est à nouveau renforcé de nouvelles entrées, nous permettant ainsi d'être 14 membres, une superbe équipe travaillant dans une ambiance très conviviale... n'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous le souhaitez 😊.

Pour se maintenir en forme, Céline a cette année également redémarré l'entraînement Cardio Tennis le dimanche matin à 11h00 dans la salle de judo du club, animation dynamique qui permet une dépense physique régulière sans raquette.

Enfin, c'est avec un immense bonheur d'avoir pu, à nouveau, organiser la soirée traditionnelle d'Halloween, qui s'est déroulée le samedi 5 novembre dernier, avec un succès qui se confirme d'année en année.



L'année 2022 dans le rétroviseur, tous nos regards se portent maintenant sur 2023, avec notamment la livraison de notre salle de tennis qui devrait se faire au printemps, élément qui va continuer à nous faire progresser et faire prendre un nouvel élan pour le club, pour les prochaines années. Cet investissement de la communauté de communes va nous permettre de faire grandir tennistiquement nos enfants, au chaud et au sec, ainsi que nos adultes, tout au long de l'année.



Sport

Pour cette nouvelle année, encore beaucoup d'évènements à venir: la 11^{ème} édition du tournoi Open de Preuilly, (qui va démarrer le 11 avril prochain), les championnats de printemps, la soirée Halloween, les tournois de tarot et d'autres encore.

Enfin et pour finir, un grand merci à l'ensemble de nos bénévoles du bureau ou qui ne le sont pas mais toujours présents lors de nos activités.

Le club est ouvert à toutes et tous, et si vous aimez le sport, la convivialité et/ou la compétition, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nos tarifs pour la saison 2022-23



☐ ADULTE.....	55 euros
☐ COUPLE.....	80 euros
☐ ETUDIANT.....	32 euros
☐ 1 ^{er} ENFANT.....	30 euros
☐ 2 ^{ème} ENFANT.....	28 euros
☐ 3 ^{ème} ENFANT.....	26 euros

Le bureau du TCM Preuilly (Céline Caillet / Juliette Masson / Sébastien Aubrun / Christophe Bolatre / Thierry Brunet / William Caillet / Maxence Carvalho / Cédric Pluot / Boris Crozas / Daniel Lorient / Stéphane Delaporte / Anthony Gaudichet / Olivier Prot / Laurent Aubailly)

Pour nous joindre 😊 : tcmpreuilly@orange.fr



Site internet : www.club.fft.fr/tcmpreuilly

•FaceBook :



Tennis Beach Preuilly

La Boule Preuilloise



Cette deuxième année d'existence pour la Boule Preuilloise a été une pleine réussite, avec deux concours amicaux organisés à PREUILLY et une première participation au championnat des clubs avec une troisième place sur le podium.

Je remercie la Municipalité de PREUILLY qui nous a fait don d'un petit chalet d'occasion (anciennement au camping) qui a pu être installé à proximité du terrain de pétanque. Il sera d'une grande utilité pour nos manifestations à venir.

L'année prochaine, le club va organiser le 18 juin son premier concours officiel en doublette et, sous réserve, prendre une poule des championnats des clubs qui se déroulera le 4 juin.

Pour le concours amical, il est prévu de l'organiser en septembre, la date n'étant pas encore déterminée.

Je remercie toutes les personnes qui ont aidé à la bonne organisation des concours amicaux, ainsi que tous les compétiteurs.

Le club reste bien évidemment ouvert à toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, qui souhaiteraient pratiquer la pétanque en loisir ou en compétition.

Sportivement vôtre,

Le Président,

Fernando BORGES



Gîte

Situé dans le bourg du village, dans un lieu calme et chaleureux, notre gîte communal peut accueillir jusqu'à 15 personnes maximum.

En cette année 2022, nous avons eu beaucoup moins de demandes de réservation comparé à l'année 2019. Nous comptons sur vous pour que l'année 2023 soit meilleure !

Bonne nouvelle ! Cette année, le pass sanitaire n'est plus obligatoire.



Présentation :

Rez-de-chaussée :

- Hall d'entrée, avec petit coin avec petits flyers sur la découverte de la région.
- Cuisine équipée : Réfrigérateur / congélateur, micro-onde, four, plaque de cuisson, lave-vaisselle, cafetière, bouilloire.
- Coin repas d'une capacité de 15 places.
- Salle de vie d'environ 50m², avec fauteuils, canapés, 2 tables de 4 places chacune, télévision et box fibre.
- Sanitaires homme: 2 toilettes, 2 lavabos et 2 douches.
- Sanitaires femme : 1 toilette, 3 lavabos et 2 douches.
- Chambre : 2 lits accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Terrasse d'environ 60 m² équipée de 3 tables de pique-nique, un barbecue ainsi qu'une belle vue sur le Cher.

Etage :

- Espace détente.
- Dortoir : 7 lits simples, 4 armoires avec cintres.
- Chambre : 2 lits simples, 2 armoires avec cintres.
- Chambre : 4 lits, 2 armoires avec cintres.

Tarifs :

- 1^{ère} nuit : 18€ par personne, draps compris.
- A partir de la 2^{ème} nuit : 16€ par personne.
- Forfait ménage : 60€
- Chèque de caution : 500€
- Taxe de séjour pour les personnes majeures à régler sur place selon le tarif en vigueur.



Nos amis les animaux ne sont malheureusement pas autorisés.

Notre gîte est accessible pour toutes personnes à mobilité réduite.

Pour toutes demandes de renseignements et/ou réservations, vous pouvez contacter la mairie de Preuilly, du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00, au 02.48.51.30.08 ou vous y rendre au 6 place de l'Eglise, 18120 Preuilly, pendant les horaires d'ouvertures.

Camping

Situé au bord du Cher, le camping municipal de Preuilly vous accueille au beau milieu d'un écrin de verdure à l'ombre des chênes centenaires.

Une aire de jeux pour enfants est à disposition du camping. Le Cher sera le complice idéal des amateurs de pêche et des activités de plein air.

Cette année fut meilleure en réservation que les années précédentes ! Nous avons de nouveau eu le plaisir d'accueillir l'équipe de rugby Bourges XV, que nous n'avions pu recevoir depuis l'avant COVID.

Nous vous proposons la location de canoës et de baleinières, avec les équipements : pagaies, gilets de sauvetage et bidons, inclus dans le tarif.

En mai, nous avons pu finaliser le deuxième bloc sanitaire, grâce à l'aide de Marine.

Tarifs :

Canoës (1 place) :

- Heure : 5€
- Demi-journée : 10€
- Journée complète : 15€

Baleinières (3/4 places) :

- Demi-journée : 15€
- Journée complète : 20€

Une petite épicerie avec boisson (dont du vin du Domaine Beurdin) est ouverte en présence de la gérante.

De l'autre côté du pont, nous avons la Guinguette de la Plage qui propose de bons repas le midi et le soir, ainsi que des animations festives.

Face au camping, nous avons le complexe du tennis ainsi qu'un grand terrain de pétanque.



Nous disposons de 3 mobil-home et 65 emplacements pour pouvoir accueillir caravanes, camping-car, toiles de tente, etc... Plusieurs formules de location sont proposées.

Alors n'hésitez pas à venir passer quelques jours ou inciter votre famille à venir découvrir notre magnifique environnement en pleine nature, que vous soyez d'ici ou d'ailleurs.

Infos pratiques :

- Ouvert de Mai à Septembre.
- Epicerie / Buvette.
- Ombragé.
- Coin pêcheur.
- Location canoës / baleinières.
- Terrain de pétanque.
- Accessible aux personnes à mobilité réduite.



Pour tous renseignements et/ou réservations vous pouvez contacter la mairie au 02.48.51.30.08 du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 ou vous rendre 6 place de l'Eglise, 18120 Preuilly pendant les horaires d'ouvertures.

Fleurissement et décors

Cette année, notre choix s'est porté sur « les oiseaux et leurs maisons ». Afin que cela ne soit trop réducteur, nous l'avons englobé dans un thème printemps.

Il ne restait plus qu'à se mettre au travail. Découper, scier, assembler, coller : de beaux nichoirs ont pris vie. Des fleurs, des oiseaux sont apparus... Et finalement, vous avez pu découvrir les productions de notre petit groupe dans le village.

Au pressoir et rue de la République : des fleurs en plastique ou en toile cirée.

Route de Boigisson, des abeilles faisant bon ménage avec des oiseaux et des fleurs.

Route de Saint-Florent, des oiseaux en bois peint ainsi qu'une poule ont habité les cadres.

Sur la place des artistes, nous pouvions découvrir un bel et grand oiseau.

Une poule a couvé tout l'été près de la Marmite mais n'a jamais eu de petits !

Devant l'école et la poste, des oiseaux en différents matériaux ainsi que de beaux nichoirs en osier et tissus attendaient avec impatience la sortie des classes.

On pouvait voir aussi des nids en corde agrémentés de petits oiseaux (ceux-ci ont fini par voler de leurs propres ailes).

Route de Limeux, un héron solitaire et de petites barrières en bois accueillaient les visiteurs entrant dans Preuilly.

En arpentant les rues, on pouvait encore croiser un arbre en fer à béton recouvert de nichoirs et d'oiseaux ou apercevoir des chouettes dans un terrain.

Une autre chouette avec ses petits avait élu domicile au jardin partagé.

Merci à tous ceux qui ont ajouté un élément de décor près de leur maison, dans leur jardin. Merci aux enfants de la garderie qui ont joliment décoré les grilles.

Tout cela avait fière allure et cette année nous ne déplorons que très peu de vols ou de dégradations.



Fleurissement et décors



Troc plantes

L'autre action de notre groupe, c'est bien sûr le troc plantes qui a une fois de plus attiré de nombreuses personnes sous la guinguette. Les visiteurs sont venus choisir quelques plants, en échanger avec toujours autant de plaisir. Un vrai moment de convivialité qui sera reconduit au printemps prochain.



Journée des peintres,

Pour cette seconde édition le 12 juin, 46 artistes de tous horizons ont mis en lumière notre merveilleux bord du Cher.

Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvré pour mettre en avant notre village, aux élèves des écoles Sainte-Thorette et de Preuilly d'avoir participé à cette journée. Rendez-vous dimanche 11 juin 2023 pour notre prochaine journée en espérant vous compter parmi les artistes ou les visiteurs.



Retour sur la journée des peintres 2022



Retour sur la journée des peintres 2022



Rencontres et Partages

La Commission Action Sociales vous a proposé plusieurs rencontres le lundi.

- En mars Mr Perrot a présenté l'histoire de Preuilly et de ses habitants avec passion, au travers de photos acquises tout au long de sa vie. Il nous a fait vivre Preuilly à travers les siècles.

Les échanges se sont terminés autour d'un pot partagé en mêlant les souvenirs de chacun.



En février nous vous proposons une formation des premiers gestes de secours (PSC1), en partenariat avec la MSA et le SDIS18.

Ambiance studieuse et citoyenne !



En mai, vous étiez nombreux pour une conférence sur la prévention des chutes à domicile, organisée par la MSA.

Nous vous proposons une réunion d'information le jeudi 16 janvier 2022, de 14h30 à 16h30 concernant des ateliers sur l'équilibre et la prévention des chutes, qui auront lieu fin janvier toutes les semaines le jeudi matin de 9 h à 10 h, à la salle des fêtes de Preuilly.

Actions sociales et solidaires

Les actions de la commission ACTIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES :

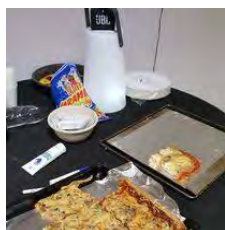
- Organisation et mise en place de la séance de **vaccination contre le Covid**, le 27 février, en partenariat avec la CPTS DE VIERZON pour permettre un accès à la vaccination à la population au plus proche. 31 personnes ont pu en bénéficier.



- **Collecte pour l'UKRAINE** : une collecte a été organisée par la Protection civile au bénéfice de la population ukrainienne et plus de 15 cartons triés et étiquetés ont été déposés au centre municipal de Saint-Germain du Puy. Une belle preuve de solidarité de la population preuilloise et communes voisines !



- **Rencontre Jeunesse des bords du Cher** : la commission a souhaité aller à la rencontre des jeunes du village, afin de dialoguer avec eux sur leurs souhaits, mais aussi entendre leurs propositions. Ouverte également aux jeunes de Sainte-Thorette, les élus ont donc invité les jeunes ados, le samedi 20 février, autour d'une soirée pizzas offertes par la commune. De riches échanges, dans la bonne humeur, ont permis à chacun de s'exprimer. 1



- Suite à cette rencontre, la municipalité a organisé un après-midi canoé suivie de tennis, foot et pétanque, le samedi 2 juillet. La descente du Cher, de Villeneuve à Preuilly, était encadrée par l'équipe municipale et Véronique Chat, animatrice de la communauté de communes. Un goûter était offert sur les plages de Fublaine. Le soir, un repas partagé en musique, préparé par les jeunes, a clôturé la journée dans une ambiance festive. Samedi 22 octobre, un après-midi jeux de société et dégustation de crêpes a été organisé afin de répondre à une de leurs demandes. Ces rencontres seront renouvelées en 2023 !

Actions sociales et solidaires



• **Accueil des nouveaux habitants du village** : compte tenu des conditions incertaines en début d'année, l'équipe municipale a accueilli les nouveaux arrivants sur notre commune, le samedi 14 mai, autour de dégustation de vins locaux et galettes aux pommes de terre. Cette rencontre a permis de présenter la commune, son fonctionnement, ses activités, ses associations, ses commerces et artisans et de leur souhaiter la bienvenue.



• **Fête nationale du 13 Juillet 2022** : Retour cette année de la retraite aux flambeaux dans les rues du village, avant le traditionnel feu d'artifice tiré sur le Cher. De nombreux spectateurs preuillois et des villages alentours ont pu apprécier ces magnifiques lumières reflétant sur notre rivière !



• **Projet de marché local et producteurs** : des démarches ont été entreprises auprès de commerçants, producteurs et artisans locaux, afin de proposer aux habitants des produits locaux de qualité et de proximité, en soirée une fois par quinzaine dans un premier temps et un marché de producteurs le dimanche matin, une fois par saison. A ce jour, peu de retours positifs, mais le projet reste d'actualité. Nouveauté depuis le 2 décembre : chaque jeudi soir, « Pizza Nomade », un camion de pizzas napolitaines cuites au feu de bois, s'installe sur la place de l'église.

Repas des aînés

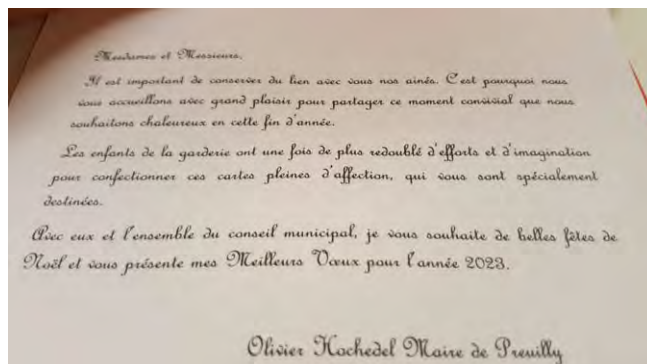


Un repas en musique ce dimanche 18 décembre 2022, a été proposé aux aînés de 60 ans et plus. Ce dernier est offert à celles et ceux de plus de 70 ans.

Le traiteur Mehun Gastronomie a assuré le service et la préparation de ce repas de fêtes et fini sa prestation en servant les desserts préparés par Jean et Nadine Aguilar. Les vins servis ont été offerts cette année par trois viticulteurs exploitant des vignes sur notre commune: Valéry Renaudat en rouge, le Domaine du Coudray et le Domaine de Chevilly en pinot gris. Le pétillant du dessert a été offert par M. Le Maire. L'Animation musicale était assurée par Pascal Mandereau, fidèle au repas des anciens depuis de nombreuses années.

Merci aux enfants de la garderie ainsi qu'à leurs animatrices, Sylvie, Karine et Marine pour la confection des menus et cartes de vœux.

Merci à toutes et tous de votre participation



Radios Amateurs

Il y a 80 ans, fin de la ligne de démarcation. (Novembre 1942)

L'émission d'amateurs

Le radio amateurisme constitue un loisir éducatif, un passe-temps, une activité qui développe des connaissances dans de nombreux domaines : électronique, informatique, géographie. L'émission d'amateurs permet des échanges avec le monde entier, en téléphonie, télégraphie et maintenant en modes numériques. Dans un cadre réglementé, les radioamateurs peuvent être mis au service de la sécurité Civile en cas de catastrophes majeures.

Preuilly sur les ondes

Depuis quelques années, l'administration, l'A.N.F.R (Agence Nationale des Fréquences), notre administration de tutelle, peut, à notre demande, nous attribuer un indicatif spécial pour fêter, commémorer un évènement.

Bien souvent ces évènements sont liés à l'histoire récente de notre pays.

Ces dernières années, des activations ont eu lieu à l'occasion de grandes dates de la guerre 14/18. Plus récemment aussi pour les maquis du Vercors, du Limousin, dans l'Indre, en Picardie, Normandie. Nous participons ainsi à notre manière au devoir de mémoire. Plus proche de nous, il y a 80 ans cette année, la ligne de démarcation était supprimée.

Sur l'initiative de David Millet (F4GQP) de Veaugues, une activation radio avec un indicatif spécial fut décidée et une équipe constituée.

Cette activation était une manière de rendre hommage à tous les passeurs, hommes, femmes, enfants, résistants, évadés, ceux qui voulaient continuer le combat et, qui ont franchi ou tenté de franchir cette ligne au péril de leur vie.

Après examen d'une carte matérialisant la ligne de démarcation, Il fallait trouver un lieu symbolique. Notre choix s'est porté sur la commune de Preuilly située en bordure du Cher, là où le pont, alors sévèrement gardé était un passage obligé avec un « Auweis ».

Nous adressant à la mairie de Preuilly nous avons frappé à la bonne porte... ! Rendez-vous fut pris avec Mr Hochedel, maire de Preuilly. Sensible à nos arguments Mr le Maire accepta de nous accueillir sur sa commune en mettant à notre disposition le camping municipal qui jouxte le Cher. On ne pouvait trouver mieux.

La période du 24 au 28 septembre 2022 fut retenue. L'utilisation du terrain de camping nous a apporté des avantages certains : énergie électrique, grands espaces pour tendre nos antennes, commodités...

Durant quatre jours, plusieurs radioamateurs se sont investis dans cette opération. Avec une station de technologie moderne, mais également avec une valise anglaise datant de 1942, nous avons assuré des liaisons avec le monde entier...



Radios Amateurs

Ce trafic radio soutenu a permis de réaliser 900 contacts à travers le monde.

29 pays ont été contactés: Brésil, USA, Canada, Maroc, bon nombre de pays européens, ainsi que des pays dont on parle beaucoup en ce moment: Ukraine, Russie, Russie asiatique.

Gilles F2GI, un radioamateur français résidant actuellement en Belgique, que nous avons contacté, nous faisait savoir, qu'enfant, il avait traversé la ligne de démarcation.

Parallèlement à cette activité de communication, une exposition de matériels clandestins utilisés par la Résistance étaient présentés (émetteurs/récepteurs contenus dans des valises), documents sonores.



Vieux de plus de 80 ans, ces appareils fonctionnent toujours de nos jours. Quelques liaisons depuis Preuilly ont été réalisées avec la valise anglaise 3MKII. Leurs fréquences sont tout à fait compatibles avec les fréquences attribuées aux radioamateurs.

Le dimanche midi le pot de l'amitié fut organisé en présence de Mr le Maire, lequel prit la parole pour évoquer cette période trouble de la commune de Preuilly, précisant que de mémoire d'anciens, aucun fait dramatique ne s'était produit. Toutefois, la présence permanente de l'occupant aux abords du pont était pesante dans la vie quotidienne des habitants de Preuilly.

David Millet prit ensuite la parole pour remercier Mr Le Maire et toutes les personnes ayant facilité notre installation sur le terrain de camping.



Nous avons reçu un très bon accueil, l'opération s'est déroulée dans une excellente ambiance a souligné David. Nous garderons un excellent souvenir de ces quelques jours passés à Preuilly. Merci à tous.

B.Verbrugghe – F6EFI –

Associations



Une nouvelle année scolaire a débuté avec de beaux projets en perspective pour notre association.

N'hésitez pas à profiter de nos ventes par correspondance en faisant participer votre entourage que ce soit pour les chocolats à Noël, le miel en janvier pour accompagner vos tisanes au coin du feu ... Ce sont des produits français et locaux. Faites-vous plaisir !

Ces ventes connaissent un franc succès auprès des familles, des habitants et des entreprises de nos deux villages. Merci à tous pour votre participation et votre soutien, chaque année, pour les élèves des écoles.

En début d'année, nous avons donné aux écoles tous les bénéfices des ventes et manifestations de l'an passé ainsi que les subventions reçues et même plus... Nous avons ainsi donné 2000€ aux écoles du RPI, soit 1000€ chacune !!!

Cette année, côté manifestations, nous vous avons préparé un programme haut en couleur. Voici trois rendez-vous ! Notez-les d'ores et déjà dans vos agendas :

- **le samedi 18 mars 2023 pour une soirée RIFLES**
à la salle des fêtes de Preuilly
- **le vendredi 12 mai 2023 pour un grand CONCERT de musique**
avec la venue du BrassBerry, orchestre de 30 musiciens,
à la salle des fêtes de Preuilly
- **le samedi 24 juin 2023 pour le feu de la Saint JEAN**
avec animation musicale JAZZ manouche et restauration
au stade de Ste Thorette

N'hésitez pas à rejoindre notre petite et fine équipe (on peut nous compter sur les doigts d'une main !!!) lors des réunions, seulement 3 ou 4 par an ou lors des manifestations en nous proposant votre aide qui nous ravira ! Merci et à bientôt !

Le président de l'APE, Nicolas Lorieux

Tous nos vœux pour cette nouvelle année !

ACDGEL

L'ACDGEL : BILAN D'ACTIVITE 2022

L'Association pour la **C**réation le **D**éveloppement et la **G**estion des **E**spaces de **L**oisir, vie surtout cette année autour de camping et des animations en rapport avec les loisirs de la commune de Preuilly malgré son implantation géographique et administrative sur les deux communes Preuilly et Sainte-Thorette.

Pour l'année 2022, l'ACDGEL a accompagné financièrement différentes manifestations de notre village de Preuilly. La première pour laquelle l'association a été sollicitée, a été la Journée des peintres, très belle réussite malgré quelques gouttes d'eau avec un bilan positif de 17 €.

La seconde participation fut le feu d'artifice où l'ACDGEL a acheté les lampions pour la retraite aux flambeaux des enfants avec un résultat positif de 23 € qu'elle a laissé à la caisse de l'école.

Comme les autres années, elle a participé à l'achat de décoration pour le marché de Noël. Une très belle réussite cette année encore.

C'est l'ACDGEL qui gère la location des tables de la commune par l'intermédiaire de Brigitte notre secrétaire de mairie. C'est toujours **2 euros pour la journée. Il y aura des majorations pour les retours tardifs.**

Marine, la gérante du camping, s'est comme d'habitude occupée de l'épicerie de dépannage pour les campeurs, ainsi que de la location de canoës et baleinières. Cette année, le bilan de l'épicerie est juste équilibré malgré la bonne volonté de Marine, mais faute de clients. Les bateaux ont été loués une quarantaine de fois cet été.

L'ACDGEL souhaite à tous les Preuillois et autres qui liront le bulletin, une bonne et heureuse année 2023. Elle est toujours prête à aider les associations Preuilloises dans la mesure de ses moyens.

Le Trésorier, Jean Paul

Hochedel

Associations



A.S.I.E.
ASSOCIATION DE SOLIDARITE
INTERNATIONALE ET D'ÉDUCATION
Siège social : Tivoli Initiatives
3 rue du Moulon
18000 BOURGES
asso.asie.centre@gmail.com
N° Siret : 833 389 836 00010
N° RNA : W181002765
Association loi 1901 reconnue d'Intérêt général
Agréée Jeunesse Éducation Populaire
Agréée Éducation Nationale



L'Association de Solidarité Internationale et d'Éducation (A.S.I.E), bien que son siège soit à Bourges, est une fidèle actrice du territoire de Preuilly et de ses alentours. Au cours de l'année 2022, et ceci depuis 2015, nous formons des jeunes de la région Centre-Val de Loire, au gîte rural que nous louons, pour les préparer à mener des missions solidaires en Inde, en Ouzbékistan et en Chine. Le cadre très agréable du gîte et le village nous permettent de travailler au calme pour que ces jeunes puissent, par la suite, parfois dans des conditions, précaires voire hostiles, mener des missions dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'éducation, de l'écoconstruction, des métiers d'art, etc.

Bien sûr, nous sommes heureux de savourer le pain aux céréales, les viennoiseries, les croquets, les galettes aux pommes de terre et les plats préparés par le boulanger de Preuilly mais aussi, avec modération, de déguster les productions viticoles locales !! C'est notre contribution à l'économie locale.

Ces jeunes vont agir, soit dans un orphelinat au Tamil Nadu, en Inde du sud, soit dans les steppes désertiques de la Mer d'Aral (une des plus grandes catastrophes écologiques de la planète), dans la jungle du Kerala en Inde, ou encore à l'université de Changsha en Chine dans des projets artistiques et linguistiques. Depuis 2011, ce sont 460 jeunes qui ont bénéficié de nos formations et d'une expérience de solidarité internationale.

Mais ce n'est pas tout, cette année nous avons présenté, grâce à Madina Irgasheva, jeune Ouzbek en Service Civique International pour 10 mois dans notre association, aux enfants de la garderie de l'école, une animation sur les contes d'Ouzbékistan, la musique et la danse de ce pays à la culture ancestrale riche et variée pour faire revivre la féerie de la Route de la soie et ses palais de Samarcande et Boukhara.

Vous souhaitez mieux connaître notre association et suivre nos activités ? Alors rendez-vous sur notre site (asso.asie.org) et nos réseaux sociaux (@asso.asie).



Comité des Fêtes

Après deux ans de COVID, nous avons réussi à repartir de plus belle. Nous tenons donc à remercier tous les bénévoles, la municipalité, la commune ainsi que les membres du comité des fêtes qui sont de plus en plus nombreux et présents.

En juin, nous avons participé à la journée des peintres en tenant une buvette et un point restauration. La fin de journée s'est terminée dans la bonne ambiance avec l'ensemble des organisateurs et les habitants de Preuilly.

La semaine suivante, nous avons organisé la traditionnelle brocante avec une centaine d'exposants. Malgré la canicule, tout s'est très bien déroulé. L'innovation d'une deuxième buvette au sein de cette manifestation a été particulièrement appréciée.

Pour terminer cette année, nous avons organisé notre 16^{ème} marché de Noël avec un nombre de participants et de stands au complet. Nous insistons sur le fait d'accueillir des artisans et commerçants locaux, ce qui est très apprécié. Victime de notre succès, nous avons même été contraints de refuser du monde par manque de places. Merci également au Père Noël d'avoir été de nouveau parmi nous cette année.

Une soirée entre membres et bénévoles avait été instaurée auparavant afin de confectionner les décorations du marché de Noël. Suivi d'un apéro dînatoire confectionné par certains membres de l'association, une vingtaine de personnes étaient présente. Belle première...



Le programme de l'année 2023 :

- La Saint Vincent n'étant plus d'actualité, nous souhaitons néanmoins innover avec une soirée à thème afin de regrouper les habitants du village, courant mars. Une date sera définie ultérieurement avec un affichage dans la commune.
- La 25^{ème} brocante sera organisée le 18 juin 2023
- Participation à la journée des peintres en juin
- Soirée champêtre en septembre
- Marché de Noël le samedi 3 décembre 2023

L'assemblée générale s'est déroulée le 16 décembre 2022 et nous avons le plaisir d'accueillir, une nouvelle fois, de nouveaux membres.

Toute l'équipe du comité des fêtes, vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.



Jardin partagé

Le jardin partagé des Preuilloi.se.s et de tou.te.s

*(Imaginé par des habitants et soutenu par la commune de Preuilly
qui laisse le terrain à disposition)*

Créé lors du premier confinement en mars 2020, le jardin est ouvert à tous les habitants du village ou pas, sans condition.

Il est situé sur l'ancien parc à bateaux sur les bords du Cher. La terre, riche en limons, en fait un jardin idéal pour un maraîchage familial sans engrais ni pesticides.

Qu'est-ce qu'un jardin partagé ?

C'est un jardin conçu et autogéré par un groupe d'habitants et fondé sur la convivialité. Pas besoin d'un as un jardinage, tout le monde peut participer !

A quoi ça sert ?

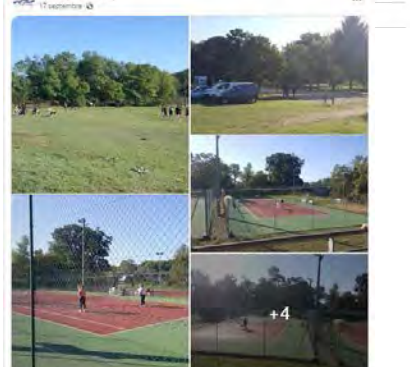
« On ne vient pas que pour jardiner », mais aussi pour retrouver le goût des saison, apprendre la nature à ses enfants, rencontrer des gens... On échange des tuyaux, des recettes de cuisine, on découvre d'autres façons de cultiver : « en fait le jardinage est en fait un prétexte ! ».

Quid de l'arrosage ?

La rivière toute proche permet de remplir régulièrement deux réserves d'eau jumelées. Ensuite, le jardin est arrosé au gré de chacun, à petit débit par gravité.



Vu sur Facebook



Voici quelques extraits des publications que vous pouvez retrouver sur Facebook: commune de preuilly



MISE EN SERVICE DU GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, dans le cadre de la loi de simplification des démarches administratives, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir.

Votre commune, en lien avec le service instructeur du PETR Centre-Cher, a mis en place un téléservice qui offre la possibilité aux usagers de déposer et suivre en ligne leurs demandes d'autorisation d'urbanisme.

Il suffit de vous rendre sur le site web dédié :

<https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NETADS/sve/SIRDAB18/>

et de suivre la procédure : une courte « vidéo-utiliser ce service » vous guidera dans le dépôt de votre dossier en fonction de votre projet.

Toute saisine par voie dématérialisée devra être faite uniquement depuis ce guichet numérique (aucune saisine par mail ne sera acceptée dans le cadre d'une demande d'autorisation d'urbanisme).

C'est un nouveau droit pour les usagers, mais il ne s'agit pas d'une obligation. Il est toujours possible de déposer vos demandes sous format papier ou de les transmettre par courrier en recommandé avec accusé réception (R.A.R.) à l'adresse suivante :

MAIRIE DE PREUILLY
Service Urbanisme
06 place de l'église
18120 PREUILLY

Votre mairie reste à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches par : ☎ 02.48.51.30.08 ou ✉ mairie@preuilly18.fr

QUAND DEPOSER UNE AUTORISATION D'URBANISME EN MAIRIE ?

DECLARATION PREALABLE

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extensions, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Utiliser **le Cerfa n° 13703*09**



Utiliser **le Cerfa n° 13404*09** pour des constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Vous construisez une maison individuelle ou ses annexes.
- Vous agrandissez une maison individuelle ou ses annexes.
- Vous aménagez pour l'habitation tout ou partie d'une construction existante.

Utiliser **le Cerfa n° 13406*10**

Pour savoir précisément à quelles formalités sont soumis un projet, vous pouvez vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (AD'DA) disponible sur www.service-public.fr

Communauté de communes

ATTENTION NOUVELLES RÈGLES DE CONSIGNE DE TRI AU 1^{ER} JANVIER 2023

L'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique sera effective dès le 1^{er} janvier 2023.

L'enjeu est important puisqu'il s'agit au niveau national de doubler le taux de recyclage des emballages plastique d'ici 2030 et ainsi contribuer activement à la politique de développement durable des territoires.

Rappelons que tous les ans, sur plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique mis sur le marché, seul 30 % sont actuellement recyclés. L'objectif européen du taux recyclable « de 100 % de plastique à atteindre d'ici 2025 » nécessite donc **une mobilisation de tous les acteurs de la chaîne de production jusqu'au centre de tri, en passant par le consommateur**. Notre Communauté de Communes accompagne activement cette démarche :

- **en participant au financement du futur centre de tri interrégional** regroupant les départements du Cher, de l'Indre et de la Nièvre dans le cadre de la Société Publique Locale (S.P.L.) « Tri Berry Nivernais ». Ce nouveau centre sera basé à Bourges, il permettra un tri sélectif de précision des plastiques grâce à une technologie de pointe pouvant capter de nouveaux flux d'emballages plastique, les séparer plus facilement par type de résine et ainsi bien les préparer pour un recyclage de meilleure qualité.
- en s'engageant dans une démarche de communication et d'information sur son territoire concernant les modalités et les règles des gestes de tri.
- en mettant à disposition auprès de chaque foyer un conteneur jaune spécifiquement dédié au tri sélectif des emballages et des papiers. Les bacs remplaceront les sacs jaunes actuels et faciliteront ainsi le travail des agents de collecte d'une part, et l'accès au contenant de tri pour chaque habitant en supprimant les points de distribution dans chaque mairie d'autre part. La mise en place des bacs jaunes pour chaque foyer est envisagée durant le 1^{er} semestre 2023.

La mobilisation de chacun d'entre nous est essentielle dans cette démarche citoyenne. Sans geste de tri, il n'y a pas de recyclage.

Alors comment devons-nous trier ?

La règle est simplifiée !

Tous les **emballages plastique** devront dorénavant et systématiquement être mis dans le bac ou sac jaune.

Plus d'hésitation !

Les pots de yaourt ou de crème fraîche, les barquettes en polystyrène, les sacs et sachets surgelés, la gourde de compote, les films, les tubes de dentifrice et les emballages de salle de bains... **tous les emballages sont concernés, à l'exception des emballages en verre** qui devront toujours être déposés au niveau des points d'apports volontaires.

100% des emballages en carton et des papiers



TOUS LES EMBALLAGES



100% des emballages en métal

NOUVEAU

Bien vivre ensemble

La vie en communauté est régie par des règles ou des lois (arrêtés municipaux, préfectoraux, etc...). Celles-ci doivent être respectées afin de garantir le bien être de tous.



Nuisances sonores

L'utilisation de tondeuses à gazon et autres engins bruyants de jardinage ou de bricolage est autorisée sur la commune de Preuilly :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h,
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Les aboiements de chien ne sont pas considérés comme nuisance dès l'instant où ceux-ci sont ponctuels. »aucun bruit particulier ne doit, par sa durée sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage... Article R1336-5 ». Il est demandé aux propriétaires de chien de respecter ce point et de faire en sorte de préserver la tranquillité de chacun, en utilisant si il le faut des moyens adaptés

Entretien et environnement

Chaque propriétaire ou locataire, dont la propriété jouxte les voies publiques du territoire communal, a la charge du balayage et nettoyage de son trottoir et caniveau. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. L'usage de produits phytosanitaires est interdit.

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit.

Les riverains de toute voie publique doivent effectuer l'élagage de leurs plantations au droit de leur clôture. En cas de non respect, la commune peut faire procéder d'office à des travaux aux frais des contrevenants après une mise en demeure.

Déchetterie

UN BADGE EST OBLIGATOIRE POUR ACCEDER A LA DECHETTERIE

Pour l'obtenir, contacter la Communauté de communes Cœur de Berry au **02.48.51.13.73** ou par mail à cœurdeberry@orange.fr

Adresse :

Lieu-dit « Les Usages » - route de Quincy
18120 LURY-SUR-ARNON – 02.48.51.73.82

Les horaires d'ouverture:

Les lundi, mardi, mercredi, vendredi :
de 9h00 à 12h20 et de 13h30 à 17h20

Le samedi :

de 8h00 à 12h20 et de 13h30 à 16h50

FERMÉE LES JEUDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

Les déchets acceptés:

Le mobilier usagé, les ampoules et les lampes, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les déchets ménagers spéciaux, les vêtements, le verre, le papier, les batteries, les radiographies, les pneus, les capsules de café Nespresso*, les cartouches d'encre, les piles et petites batteries.

Votre déchetterie dispose d'une ressourcerie qui est un point de collecte de l'association Emmaüs.



Et pour vos déchets recyclables du quotidien,
les sacs jaunes sont toujours disponibles en mairie !



Tél. : 02.48.23.06.82

Nos solutions de téléassistance aux personnes âgées ou handicapées :



Offre Activ'zen

Activ'zen : autonome mais jamais seul.



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Frais d'installation : 39 €
Abonnement : 24 € par mois

* **Option Sécurité** : dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale d'écoute mettra tout en œuvre pour vous apporter aide, assistance et secours.

4,50 € par mois



5 € par mois

* **Option Sérénité** : elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

* **Option Accessibilité** : une solution fiable pour une gestion sécurisée de l'accès au domicile (interventions régulières et secours).



- 50 % sur notre prestation Activ'zen
avec la réduction d'impôt
selon la loi de finances et décrets en vigueur



Offre Activ'mobil

Activ'mobil : en sécurité en tous lieux.



Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Le coffre à clés



Boîte à clés
(achat)
59 €

Agence de Bourges 7, rue de l'Île d'Or 18022 BOURGES Cedex

www.presence-verte-18-bourges.com



Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sécurité ?

Malaise

Chute

Angoisse

Agression

Incendie (DAAF)

L'association Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, d'intervenants à domicile, auxquels s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).



UN NOUVEAU DISPOSITIF

LA PLAINTE EN LIGNE

POUR LES VICTIMES
D'E-ESCROQUERIES



VOTRE DÉCLARATION EST IMPORTANTE

LES INFORMATIONS QUE VOUS COMMUNIQUEZ
SONT ANALYSÉES ET RECOUPÉES PAR DES EXPERTS
DE LA POLICE JUDICIAIRE QUI MÈNENT L'ENQUÊTE.



UN SERVICE
AMÉLIORÉ



UNE EXPERTISE
CENTRALISÉE

ELLES CONTRIBUENT À UNE RECHERCHE
PLUS EFFICACE DES AUTEURS.





Gendarmerie du Cher

1 h · 🌐

...

SANS FOI NI LOI !

Ce jour, un vol au préjudice d'une personne âgée a été commis sur la commune de Rians.

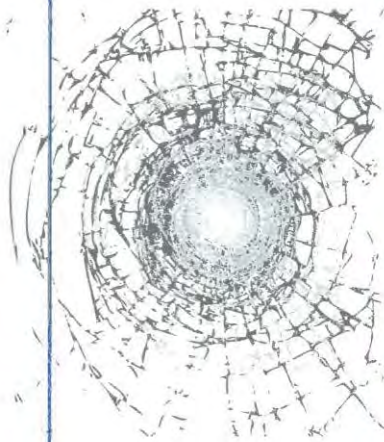
Un homme se présente comme salarié de Veolia et propose des calendriers. La victime, malvoyante, l'invite à rentrer et lui demande un calendrier. Il prétend voir quelqu'un déposer quelque chose dans la boîte aux lettres de la victime, incitant celle-ci, se déplaçant difficilement, à effectuer un aller-retour à l'extérieur. Dans le même temps, il se rends dans la pièce jouxtant le séjour et dérobe 400 euros dans le porte-monnaie. A son retour, il lui indique que le calendrier sera déposé demain dans sa boîte aux lettres, puis quitte les lieux.

La dame, trouvant cette explication suspecte et son départ précipité, va dans sa chambre et constate que son porte-monnaie a été vidé de son contenu...

Vigilance et solidarité envers nos aînés !

On compte sur vous pour faire le relais auprès des plus vulnérables afin que ces vols par ruse ne se multiplient pas à l'approche des fêtes de fin d'année.





**VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 701
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
TÉLÉPHONES PORTABLES VOLÉS :
SFR : 10 23
ORANGE : 0 800 100 740
BOUYGUES TELECOM : 0 825 005 700

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

www.interieur.gouv.fr



SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux **cellules cambriolages** implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

LA
SÉCURITÉ
PARTOUT ET
POUR TOUS

**CONTRE LES CAMBRIOLAGES,
AVEZ LES BONS RÉFLEXES !**



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

Faites suivre votre courrier ou faites le relayer par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

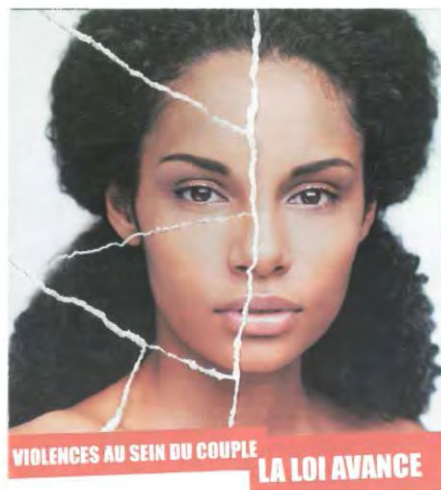
Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations "**Tranquillité vacances**" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



Informations Gendarmerie



FACE AUX VIOLENCES, LIBÉRONS LA PAROLE

« Aux femmes victimes de violences, je veux dire qu'elles ne sont pas seules et qu'elles peuvent être accompagnées et protégées. »

Pascale BOISTARD
Secrétaire d'Etat
chargée des Droits des femmes

Boistard

« Les violences conjugales sont l'affaire de toutes et tous. Pour prévenir les violences, accueillir, conseiller et protéger les victimes, la loi avance. Ensemble, avec les professionnels et les associations, refusons le silence ! »

Marisol Touraine
Ministre des Affaires sociales,
de la Santé et des Droits des femmes

Marisol Touraine

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE 3919*
*Appel anonyme et gratuit.

Renseignez-vous sur
stop-violences-femmes.gouv.fr

Informations Gendarmerie



DES PROFESSIONNELLS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS
**TOUS MOBILISÉS
CONTRE LES
VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES**



#NeRienLaisserPasser
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :
ArrêtonsLesViolences.gouv.fr

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
2019**
NUMÉRO D'URGENCE
17 114

Document communiqué par la Gendarmerie

EFFACER LES TRACES DE VOTRE PASSAGE
QUITTER RAPIDEMENT CE SITE



Entreprises du bâtiment...

ENTREPRISE
QUEIROS
Plombier - Chauffagiste
Rénovation
salle de bain complète
Carrelage, faïence, placo



21 ter la fontaine - 18120 PREUILLY
06 62 89 27 80

LPP *Le Professionnel de la pose*

BRUNET Thierry
 4, le Bourg - 18120 PREUILLY
Tél : 02.48.51.91.96
 Fax : 02.48.51.84.69 - Port : 06.25.16.57.38
 Email : tbrunetlpp@orange.fr

Fenêtres PVC, BOIS, ALU
 Portes de Garage / Volets
 Portails et clôtures



BUGEON Adrien

Tel: 06 59 00 57 14 02 48 51 34 94

Email: bugeon.freres@gmail.com

Menuiserie
Fabrication
Agencement

06 40 14 05 25
marcaislaurent@gmail.com
 23 La Fontaine 18120 PREUILLY
par LM RENOV - tél 8915061750201

cuisine, salle de bain
 placo, peinture, faïence
 bois de jardin, portique



LAM Concept
 Création Bois Métal
www.lam-concept.com

- Soudure Inox/Acier Iso 9606-01
- Conception/Fabrication structure mécano-soudée
- Conception/Fabrication Bois Métal:
Escaliers, Meubles, Verrières, Déco...
- Travaux de menuiserie et serrurerie

Pierre LAMBERT - 07 70 70 71 94
pierre.lambert@lam-concept.com
 Guillaume LAMBERT - 06 37 55 20 10
guillaume.lambert@lam-concept.com
 13 Route de Jacques aux Bois 18120 Preuilly

ARTI RENO

Placoplatre,
Isolation,
Electricité,
Agencement int.
Menuiserie int. & ext.

17 La Fontaine
18120 PREUILLY
 02 48 51 03 32 - 06 42 11 32 63
artireno@orange.fr



VOLTACOM

Roland ABA'ANE Electricien

18120 Preuilly

0787385345

abaanenlom7arcin@gmail.com

Stéphane DELAPORTE
 Technicien certifié
Tél . 02 48 51 34 30
 06 75 94 45 50

E-mail : delaportediagnostic@orange.fr
 diagnostics immobiliers certifiés

Delaporte Diagnostic



Entreprises du bâtiment...



SOPRECO ISOLATION
L'isolation du sol au plafond
Mousse polyuréthane projetée
Type ISOCHAPE

Portable 06 86 56 86 24
Tel 02 48 51 34 94

Email sopreco.bat@wanadoo.fr
8 place de l'église 18120 PREUILLY



GSM
HEIDELBERGCEMENT Group

Activités Art et bien-être



Katya Winsback
Pastelliste

Tel : 06.08.51.83.27



Thérapié Manuelle
Méthode Poyet

diplômée du cotm

Marie-France LACLEMENCE

3 LE MOULIN
18120 PREUILLY

sur rendez vous au
Tel : 06.88.77.92.35

siren : 819 189 796



Nadia esthétique
Esthéticienne diplômée

*Ongles, épilations, massage,
maquillage...*

06.03.89.71.76.
nadia.prot18@gmail.com
Tarifs au dos...



Teint de porcelaine

PORTRAIT &
CRÉATION
PERSONNALISÉE

Laissez vous
surprendre
par votre
talent !

**ATELIER DE
PEINTURE SUR
PORCELAINE**

CLASSIQUE OU
CONTEMPORAIN

Nadine
Kerihuel

**COURS & STAGES
TOUS NIVEAUX**

INFORMATION
06 69 33 00 22
teintdeporcelaine.com
PREUILLY -
18120

ART DE LA TABLE
Créer votre table

BIJOU
Soyez unique

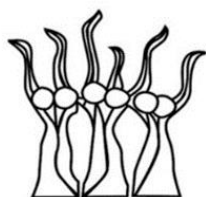
Activités alimentaires et viticoles



Domaine de Chevilly
AOC Reuilly Gris (100% Pinot Gris)



Domaines Tatin



LES POÈTE

Guillaume Sorbe



Domaine Valéry RENAUDAT
Vigneron de père en fils

Contacts

Mairie de Preuilly
4 place de l'Eglise
18120 Preuilly
mairie@preuilly18.fr

Secrétariat : Brigitte Vilpellet – 02 48 51 30 08

Horaires: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Permanence des élus: le samedi de 11h00 à 12h00

Secrétariat : Isabelle Blanchandin – 02 48 51 13 57

SITS de preuilly (Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires)

sirs-lury@wanadoo.fr

SIAGE (Syndicat intercommunal pour l'Administration et la Gestion des Ecoles)

siage.preuilly@wanadoo.fr

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable)

siaep.preuilly@wanadoo.fr

Ecole primaire

2 place de la République

02 48 23 20 71

Agence Postale : Sylvie Brunet

3 Place de la république

Horaires: du lundi au samedi de 9h00 à 11h45

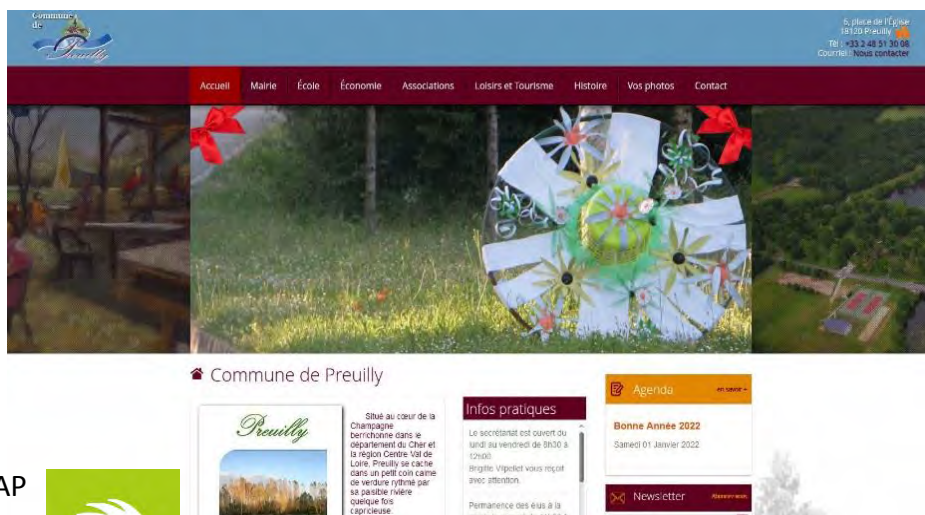
02 48 51 31 00

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur

<http://commune-preuilly.fr>

L'actualité, les événements, vos photos et bien plus encore !

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook.



Téléchargez l'application ILLIWAP pour vous tenir au courant des événements sur votre commune et ses alentours.



**L'ensemble du personnel municipal
et vos élus sont à votre écoute pour
faire vivre et rendre attractif Preuilley.**

**N'hésitez pas à nous soumettre vos
idées, vos remarques et
propositions.**

**Vous êtes toutes et tous les
bienvenus pour participer
au dynamisme et à la vitalité
de notre commune**



Calendrier 2023 - Second Semestre à Preuilly

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	S		1	M		1	V		1	D		1	M		V		
2	D		2	M		2	S		2	L	Rencontre et partage	2	J		2	S	Marché de Noël
3	L		3	J		3	D		3	M		3	V		3	D	
4	M		4	V		4	L	Fermeture du camping	4	M		4	S	TCMP Soirée Halloween	4	L	
5	M		5	S		5	M		5	J		5	D		5	M	
6	J		6	D		6	M		6	V		6	L		6	M	
7	V		7	L		7	J		7	S		7	M		7	J	
8	S		8	M		8	V		8	D		8	M		8	V	
9	D		9	M		9	S	"Soirée champêtre"	9	L		9	J		9	S	
10	L		10	J		10	D		10	M		10	V		10	D	
11	M		11	V		11	L		11	M		11	S	Dépôt de Gerbe	11	L	
12	M		12	S		12	M		12	J		12	D		12	M	
13	J	Feu d'artifice	13	D		13	M		13	V		13	L		13	M	
14	V		14	L		14	J		14	S		14	M		14	J	
15	S		15	M		15	V		15	D		15	M		15	V	
16	D		16	M		16	S	Concours découverte de la Pétanque	16	L		16	J		16	S	
17	L		17	J		17	D	Journées du patrimoine	17	M		17	V		17	D	Repas des Aînés
18	M		18	V		18	L		18	M		18	S		18	L	
19	M		19	S		19	M		19	J		19	D		19	M	
20	J		20	D		20	M		20	V		20	L		20	M	
21	V		21	L		21	J		21	S		21	M		21	J	
22	S		22	M		22	V		22	D		22	M		22	V	
23	D		23	M		23	S		23	L		23	J		23	S	
24	L		24	J		24	D		24	M		24	V		24	D	
25	M		25	V		25	L		25	M		25	S		25	L	
26	M		26	S		26	M		26	J		26	D		26	M	
27	J		27	D		27	M		27	V		27	L		27	M	
28	V		28	L		28	J		28	S		28	M		28	J	
29	S		29	M		29	V		29	D		29	M		29	V	
30	D		30	M		30	S		30	L		30	J		30	S	
31	L		31	J					31	M					31	D	

